



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex

Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : [fo.@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.@dgfip.finances.gouv.fr)

Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

**Comité Technique Local n°3 du 26 avril 2021**

**Compte rendu**

Ce CTL était un CTL particulier car il n'avait qu'un point pour avis à l'ordre du jour :

- Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

Rappelons que la dotation de ce fonds avait été fixée lors de la signature suite à un accord unanime par toutes les organisations syndicales nationales en octobre 2021 et était composé de trois axes : une indemnité (versée en décembre 2021), une augmentation des possibilités de promotion et une dotation d'un fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents.

Ce fonds est doté de 10 millions d'euros en national, ce qui se traduit par une dotation de 155 447€ pour la Seine-Maritime.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** l'ont rappelé dès la liminaire : « C'est bien la politique de la Direction Générale et votre politique locale qui ont contribué à la dégradation forte des conditions de travail des agents de la DGFIP et de la DRFIP de Seine Maritime.

Ce fond spécial ne peut en aucune façon faire passer l'amère potion du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) dont l'administration poursuit le déploiement avec toujours plus de zèle et entraînent les dégâts latéraux que nous avons maintes et maintes fois dénoncés. »

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, **ce fonds n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois.**

## POINTS POUR VOTE

**Fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents.**

Préalablement à ce CTL, la direction a convié les organisations syndicales locales à trois groupes de travail pour sélectionner des actions entrant dans ce fonds. Un sondage a été effectué préalablement par la Direction et les collègues ont répondu à 48 % à ce sondage. Lors des GT, nous avons travaillé sur les propositions faites par les collègues.

Dès la première réunion, les élus **F.O.-DGFIP 76** ont fait savoir qu'ils n'accepteraient pas les espaces de convivialité, étant la résultante des projets de restructuration à tour de bras dans notre réseau. Idem aussi sur les dépenses d'entretien des bâtiments, des remplacements des

néons par les leds ou encore l'achat d'économiseurs d'eau.

Ces dépenses relevant de budget déjà disponible à la DGFIP.

Autre point : les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voulu que les actions retenues bénéficient à tous les agents.

Dans cet esprit, les élus **F.O.-DGFIP 76** étaient favorables à l'octroi de chèques cadeaux. Cela a été demandé par bon nombre de départements. Mais cela a été rejeté par la Direction générale. C'est regrettable car cela aurait eu l'avantage de pouvoir bénéficier à l'ensemble des agents.

Sur les actions retenues lors des GT :

- **Fontaines à eaux** : Sur chaque site non équipé de fontaines à eaux (SGC Barentin, Harfleur, Maromme, Déville, Lillebonne, Fécamp, les trésoreries de Mesnil-Esnard, Grand-Quevilly, Sotteville les rouen, Cany-Barville, la paierie régionale, Le Havre CH et Rouen CHU) et qui dans le cadre du NRP restent : ces sites seront équipés de fontaine à eaux.

Même si cette action ne profite pas à tous, elle profitera aux collègues qui n'ont toujours pas de fontaine à eaux alors que des services en ont depuis longtemps.  
Le budget est de 15 000€.

- **Séance de sophrologie** : Suite au succès des séances de sophrologie lancées par l'Action sociale en partenariat avec la mutuelle, cette action nous semblait importante.

Par rapport à la proposition de base, nous avons demandé que le nombre d'actions soit triplé et sur de multiples sites. Les sites envisagés pour la tenue de séances : Le Havre, Yvetôt, Dieppe, Elbeuf, Bolbec, Rouen, Neufchâtel en Bray. Ces séances auront lieu pendant la pause méridienne. Le budget serait de 11 000 €.

- **L'achat d'une gourde de 50 cl** pour chaque agent pour un budget de 24 000 € pour 1 600 agents.

- **L'installation de 31 boîtes à livres** dans les différents sites du département pour un budget de 18 000 €.

- **La tenue de conférences avec des ateliers durables sur la qualité de vie au travail des agents** . Une consultation auprès des collègues sera faite pour retenir 3 conférences dont une en présentielle avec une possibilité de visio-conférence pour les sites éloignés de Rouen et deux en visio-conférence. Le budget est de 5 000€.

- **Une conférence sur l'égalité femme / homme**. Pour un budget de 2 200€.

- **L'achat de 50 plantes dépolluantes** pour 11 000 € avec des bacs spécifiques pour diminuer l'entretien des plantes. L'installation de ces plantes se fera sur les sites « pérennes ».

Une discussion est en cours pour l'installation de plantes sur les espaces de convivialité des nouveaux locaux de la cité administrative.

- **Le recyclage des mégots** : avec un abonnement sur 3 ans pour les sites de Dieppe, du Havre, Rouen boulevard d'Orléans et la Cité administrative de Rouen. Le budget est de 15 000 €.

- **Une action pour renforcer le collectif de travail** par l'organisation d'un moment de

convivialité ou un temps partagé autour d'une activité ludique, sportive ou culturelle.

Le service retiendra l'action la plus en lien avec ses aspirations soit un repas, soit une sortie...  
Le budget est de 45 000 €.

- **L'achat de mugs** pour l'ensemble des agents pour un budget de 21 500 €.
- **L'achat de tableaux, de décorations murales et d'une table de pique-nique.**

Pour un budget de 10 000 €. La table de pique-nique fait suite à une demande du site de Bolbec.

Le budget des actions retenues dépasse les 176.200 € pour un budget dans le cadre du fonds de 155.447 €.

La différence sera financée soit par la re-distribution des sommes des fonds des autres départements qui n'ont pas validé l'accord majoritairement soit par le budget participatif de Seine-Maritime.

Suite à l'exposé des actions, le président a procédé au vote action par action.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « pour » à l'ensemble des actions proposées car :

- les demandes faites par les syndicats lors des GT ont été dans une grande partie retenues,
- les actions proposées vont dans une logique de renforcement du lien social au travail,
- que les collègues n'ont rien eu depuis des années dans la reconnaissance de leur travail.
- et de ne pas perdre la somme de 155 447 €, qui pour les élus FO DRFIP 76 ont déjà été prélevés sur le budget de notre ministère.

Et cela, même si les élus **F.O.-DGFIP 76** ont bien conscience que ce ne sont que des miettes qui sont attribuées aux collègues et que ce que nous demandons, c'est

**l'augmentation du point d'indice,  
la revalorisation du régime indemnitaire  
l'arrêt des suppressions d'emplois  
l'arrêt du Nouveau Réseau de Proximité  
Un vrai dialogue social  
et le maintien d'un réel service public de pleine compétence et de proximité.**

Pour que les actions soient retenues, le vote devait être majoritairement « pour ». Tout autre vote (abstention ou contre) équivaut donc à un vote « contre » dans le cadre de l'accord.

**Les élus F.O.-DGFIP 76 ont pris leur responsabilité et ont voté « pour » ces actions.**

Elles pourront être mises en œuvre et les collègues pourront en bénéficier, tout comme la prime de décembre 2021 ou l'augmentation des places aux promotions.

**Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :**

ici

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)